

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : Le 16 octobre 2020, 11 h 24
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
C. c. : Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Renee Harden; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie
Objet : Pour l'approbation du CM : Réponse média / Niveau 1 - COVID-19 - Suivi: unités de santé mobile / Agence QMI

Bonjour James,

Pour approbation du CM, s'il vous plaît. **Traduction en cours.** Nouvelle info.

Merci,

Marc
+++

Réponse média
Agence QMI
Bergeron, Émilie (Agence QMI)
Date de réception de l'appel : 13 octobre 2020 à 17 h
Échéance : 16 octobre 2020 à 16 h (renégoziée et FERME)
Niveau 1 - COVID-19 - Suivi: unités de santé mobile

CONTEXTE : La journaliste a des questions de suivi concernant les unités de santé mobile conçues par SNC-Lavalin PAE et Weatherhaven Global Resources pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Elle a reçu deux réponses de la part de SPAC sur ce même sujet et a récemment publié:
<https://www.journaldemontreal.com/2020/09/11/des-millions-pour-des-hopitaux-mobiles-qui-nont-pas-encore-servi-1>

QUESTIONS / RÉPONSE :

Q1. Quelles provinces ont démontré de l'intérêt à avoir recours à des unités de santé mobile? Lesquelles ont fait une demande formelle auprès du gouvernement du Canada?

R1. Aucune demande officielle n'a été présentée par une province ou un territoire à ce jour, car ces unités ont été commandées en prévision d'un besoin potentiel du gouvernement du Canada dans un large éventail de situations.

Q2. Combien d'unités ont été commandées à ce jour? La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous aviez parlé de 2 unités. De combien sur le maximum de 10 unités ont dorénavant été commandées?

R2. Nous restons à deux unités commandées.

Q3. La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous avez dit que le gouvernement du Canada avait versé 19 867 005,03 \$ à SNC PAE et 12 211 119,95 \$ à Weatherhaven. Quels sont les chiffres à jour?

R3. Le gouvernement du Canada a maintenant versé 26 173 758,44 \$ à SNC-Lavalin PAE et 22 438 150,51 \$ à Weatherhaven.

Pour vous donner un peu de contexte, ces montants comprennent les produits non durables comme l'achat d'équipement médical (y compris les capacités des unités de soins intensifs) — 100 lits d'hôpital par USM, des ventilateurs, etc., et l'achat de produits médicaux non durables pendant 10 jours (EPI, fournitures médicales, matériel stationnaire) pour 5 USM pour SNC-Lavalin et PAE et pour 2 USM pour Weatherhaven.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 9 sept. 2020

Q1. Si je comprends bien votre réponse, cela veut dire qu'à ce jour aucune unité mobile n'a été construite, ou est en cours de construction?

R1. Notre travail se poursuit afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité en cette période de pandémie. L'accès à une capacité supplémentaire pour appuyer le système de santé par l'intermédiaire des unités de soins mobiles (USM) fait partie de nos plans globaux de préparation à la pandémie. Le travail de planification et de conception des USM doit être effectué avant qu'elles ne soient prêtes à être adaptées et déployées dans les provinces et territoires. Ce travail est en cours, en collaboration avec les provinces et les territoires. Services publics et Approvisionnement Canada a commandé deux USM afin d'être prêt au cas où une USM serait nécessaire de manière urgente.

Q2. Combien d'unités exactement ont été construites? Si aucune unité n'a été construite, quelle est la date anticipée pour qu'une première unité soit livrée?

R2. Deux unités ont été commandées en prévision d'un besoin, il n'y a donc pas de date de livraison fixe pour le moment. Le gouvernement du Canada continue de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour les aider à évaluer et à répondre à leurs besoins en matière de soins de santé et à s'y préparer. Cela comprend le processus de planification et de conception des USM. Cela nous permet de nous assurer que nous sommes prêts à répondre à leur demande.

Q3. Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à SNC-Lavalin, ou une partie de ce montant? Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à Weatherhaven Global Resources Ltd, ou une partie de ce montant ? Combien exactement a été versé à ce jour aux entreprises?

R3. Le Canada a payé les deux entrepreneurs pour les travaux réalisés dans le cadre des autorisations de tâches pour s'assurer que les unités sont prêtes à être déployées au besoin pour protéger la santé et la vie des Canadiens. Jusqu'à présent, le Canada a payé un total de 19 867 005,03\$ à SNC et 12 211 119,95\$ à Weatherhaven pour l'obtention d'équipement médical et de fournitures médicales, les services de gestion de projet, l'entreposage et la conception des USM, afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité.

Q4. Quelles sont les administrations concernées ou, en d'autres mots, qui détermine le nombre de lits et les équipements médicaux requis?

R4. La conception est suffisamment flexible pour prendre en charge différentes configurations. On déterminera la configuration précise souhaitée avec l'organisme de santé local de la province ou du territoire qui demande l'unité. La conception a été élaborée en consultation avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec le ministère de la Défense nationale qui a une grande expérience dans ce domaine.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 17 août 2020:

En réponse à vos questions, ces contrats fédéraux pour les unités sanitaires mobiles ont été attribués le 9 avril 2020, pour une durée de 6 mois. Chaque contrat comprend deux options de 6 mois mais aucune option n'a été exercée. Il s'agit de contrats avec autorisation de tâches ce qui signifie que le Canada paie seulement ce qu'il demande à l'entrepreneur de faire ou de fournir.

Les unités sanitaires mobiles sont conçues avec la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de capacité supplémentaire en matière de soins de santé de l'administration particulière où elles seront déployées. Le nombre de lits et d'autres équipements médicaux est déterminé par la taille et les spécifications requises par l'administration concernée.

Les ententes administratives indiquent les modalités que le fournisseur doit respecter afin de maintenir son statut et pouvoir faire affaire avec le gouvernement du Canada. Ces modalités peuvent comprendre des mesures correctives, des programmes de conformité et des rapports réguliers sur les progrès et la conformité. Selon son entente administrative, SNC-Lavalin a retenu les services d'un tiers indépendant, reconnu par SPAC, pour faire le suivi de la conformité aux modalités de l'entente, à ses frais.

En plus des rapports réguliers, le tiers indépendant évalue la conformité aux modalités de l'entente administrative et en rend compte régulièrement.